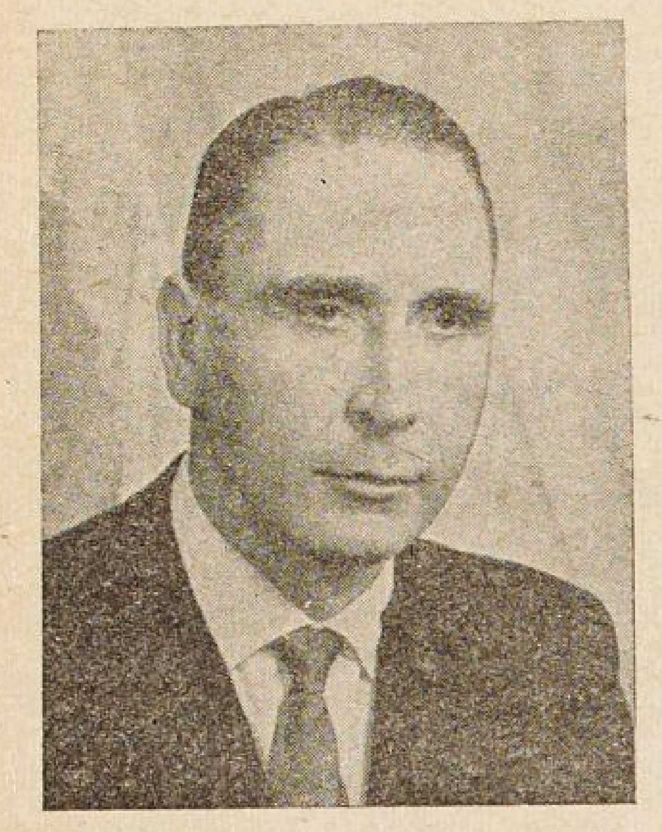


ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

DÉPARTEMENT DU TARN

Circonscription Castres-Mazamet



SUPPLÉANT :

FONTES Robert

Chef de Dépôt aux C. F. D. T.

53, rue Marcel-Briguiboul CASTRES

SANS PARTI

CANDIDAT :

ALQUIER Pierre

INGÉNIEUR

34, rue Tolosane CASTRES

Mes chers compatriotes,

3.457 électeurs ont su discerner le **VRAI** du **FAUX** en me faisant confiance, et la plupart sans me connaître.

En même temps que je vous dis merci je vous confirme que je continue jusqu'à la victoire finale ce combat inégal mais passionnant.

Dans la première circulaire j'ai souligné quelques injustices parmi tant d'autres et faute de place, esquissé à peine le **PROGRAMME** que je vous propose.

Le voici un peu plus développé: **IL TIENT EN QUATRE POINTS.** Comparez-le avec celui des candidats qui restent en course, et choisissez selon votre conscience (sans vous laisser mystifier par un "baratineur" peu modeste sorti on ne sait d'où, ou par un "ancien" du système. . . qui continu.)

Augmentation du pouvoir d'achat et baisse du coût de la vie

donc : **Suppression de la misère**
Suppression de la mévente (Agricole et Industrielle)
Suppression du chômage

par une refonte totale de la SÉCURITÉ SOCIALE entraînant une **HAUSSE MASSIVE DE 40%** sur tous les salaires.

Ce n'est pas le patronat qui paie les charges sociales, c'est le consommateur.

Sans compter l'assurance accident ni les congés payés, ces charges prélevées sur vos salaires s'élèvent à :

Cotisation du salarié :	6	%
Impôt cédulaire :	5	%
Taxe à la construction :		
Taxe d'apprentissage et divers :	2	%
Cotisation patronale (?) S. S. :	10	%
" Alloc. familiales :	17 , 50	%
COTISATION TOTALE :	**40,50**	**%**

Cette cotisation MONSTRUEUSE (**12** à **20.000 frs** par mois), pourrait être versée au salarié au lieu de l'être dans les Caisses S. S. et ce, durant toute sa vie de travailleur, soit pendant 45 ans. Elle atteindra au total (en tenant compte

d'un léger intérêt) **10 Millions** pour un salaire mensuel de 29.000 frs, et **15 Millions** pour un salaire mensuel de 40.000 frs. (Doublez si les deux conjoints travaillent.)

N'y a-t-il pas là, de quoi s'assurer contre la maladie?, de quoi élever des enfants?, de quoi se payer une villa?, se motoriser. . . **vivre enfin ! . . .**

Prenons la situation actuelle : Un ménage dans lequel les deux conjoints travaillent, verse (par l'intermédiaire du patron) **18 à 22 Millions.** Les Caisses de la S. S. lui rendent : pour 3 enfants, pour 7 ans de retraite, pour 4 grosses opérations, pour 4 ans de maladie: 6 MILLIONS environ.

Le salarié **DONNE 20,** pour **RECEVOIR 6.** On comprend dès lors que les fonctionnaires de ces services puissent toucher un treizième mois et soient mieux rétribués que leurs collègues des P. T. T. par exemple. Notons en passant que les guichets des P. T. T. sont ouverts sans interruption de huit heures à dix-neuf heures, ceux des A. S. ferment à onze heures quarante-cinq et seize heures.

Si ces sommes énormes, 4 à 6 mille milliards, étaient directement versées aux salariés, ils seraient définitivement riches (les fournisseurs leur feraient même crédit), ils feraient donc travailler à plein : **l'industrie l'agriculture** et le **commerce.**

Cette fabrication accrue des produits de consommation absorberait toute la **main-d'œuvre** (même étrangère, ou venant des organismes désuets non rentables), la valoriserait même, de par la loi de **l'offre** et de la **demande.**

Nos machines tourneraient 24 heures sur 24 heures, abaissant par un amortissement accéléré le prix des objets, l'abaissant encore du fait de plus grandes séries.

Face à cela, Communiste, Socialiste, Patron, Commerçant, Industriel, Paysan, que te présente ton candidat U. N. R., M. R. P.... et la suite... ?

Suppression de toutes les déclarations fiscales, donc une France entière sans feuilles d'impôts.

Reporter l'impôt sur 3 produits : **ELECTRICITE, PETROLE, CHARBON,**

- c'est assurer à l'Etat des **ressources régulières** et **croissantes** pour financer les services généraux.
- c'est supprimer la **fraude.**
- c'est supprimer toutes les **injustices fiscales** et les tracasseries.

c'est faire **bondir la production** et la **richesse pour tous.**

Voter **ALQUIER,** c'est voter : **IMPOT sur l'ENERGIE !**

Ramener l'Etat à son rôle d'arbitre et non d'industriel.

L'Etat-patron, c'est le capitalisme à l'échelon suprême de la toute-puissance et du plein arbitraire.

L'Etat patron, c'est la dictadure, car le rôle d'un Etat vraiment démocratique, respectant la liberté individuelle, n'est pas de diriger mais d'arbitrer.

L'Etat patron, c'est l'asservissement des classes laborieuses aux hiérarchies spéculatives et autoritaires du tout-puissant trust-roi... l'Etat le plus mauvais patron entre tous !

Participation du salarié - Développement des Services généraux - Santé.

Au-delà du **capitalisme** et du **Marxisme : le salaire proportionnel.** La prise en charge (par l'Impôt sur l'Energie) de la **gratuité** (comme dans l'enseignement) des soins médicaux et chirurgicaux dans des établissements nationaux hors de pair ; mais la liberté, pour ceux qui préfèrent payer, de choisir une clinique privée.

La suppression radicale des organismes inutiles.

Mes chers compatriotes, quelle que soit l'empleur d'un "battage" illégal, l'**U.N.R. EST UN PARTI COMME LES AUTRES,** qui n'a pas plus que les autres la confiance du **Général de GAULLE.**

Nous avons fait une expérience sans résultat avec le **R.P.F.,** dissous par **de GAULLE** lui-même, une deuxième avec **Poujade,** ne commettez pas une troisième erreur.

Ne vous contentez pas d'avoir sauvé "ma mise", faites de moi VOTRE DÉPUTÉ !... UN DÉPUTÉ PAS COMME LES AUTRES.

Vive de GAULLE ! vive la FRANCE !

ALQUIER PIERRE.

ROCHE - CASTRES